

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

[Article R 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales]

Le Conseil Municipal se réunira :

Le Lundi 19 Mai 2025

À 19 heures

Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

1- FINANCES

- ✓ Attribution des subventions 2025 à certaines associations
- ✓ Demande de subventions
- ✓ Décisions modificatives

2- PERSONNEL COMMUNAL

- ✓ Suppression de postes

3- DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

- ✓ Adhésion au FREDON
- ✓ Renouvellement du contrat de services MARCO

4- COMMISSIONS COMMUNALES

- ✓ Présentation des travaux dans les différents domaines de compétences

5- AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- ✓ Présentation des actualités intercommunales
- ✓ Convention avec la Cté Urbaine de GRAND POITIERS pour la mutualisation des données

6- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

8- REMERCIEMENTS



Le Maire

Bernard MAUZÉ

Affiché le 13 Mai 2025